

Réglementation

ATTENTION :

Il est vivement conseillé d'observer le règlement 998/2003 de l'UE concernant le mouvement des animaux (vaccinations anti-rabique et identification par puce électronique). Selon la loi française, et pour être autorisé par la DSV, le numéro de puce doit être fourni en même temps que l'inscription. La vente éventuelle de chats ou chatons pendant l'exposition n'est possible qu'avec l'accord du show manager, à condition que toutes les coordonnées de l'éleveur et du chat, ainsi que son prix de vente soit mentionnés sur la cage. Tout contrevenant sera immédiatement exclu. Le club fera de son mieux pour placer les exposants selon leur demande, cependant, aucune garantie ne peut être donnée.

VACCINATIONS : (CFA SHOW RULE 4.09)

Tous les chats doivent être vaccinés contre le typhus, le coryza et la rage. Les griffes doivent être coupées! Il est fortement recommandé que les chats soient testés négatif pour FeLV avant l'entrée. Les chats montrant des signes de maladie, de parasites externes ou paraissant malades, ne seront pas autorisés dans le hall d'exposition. La décision du vétérinaire est sans appel.

Partie détachable à renvoyer au club avec votre bulletin d'inscription
Detachable part to return to the club with your entry form :

Be advised to observe the EU regulation 998/2003 regarding movement of animals (rabies vaccinations and microchip).

According to the French Law, and French Veterinary Services, the microchip number must be provided in the same time of inscription.

The possible sale of cats or kittens during the show is only possible with the agreement of the show manager provided that all coordinates of cat and breeder, as its selling price is mentioned on the cage. All contravener will be immediately excluded.

The club will do its best to honor all benching requests, however, no guarantees can be given.

All cats must be inoculated against feline enteritis, rhinotracheitis, calici-virus and rabies. Claws must beclipped prior to benching! It is strongly recommended that cats be tested and found negative for FeLV before entry. Cats showing signs of illness, external parasites, fungus or if they appear underage will not be permitted in the show hall. Conclusion of veterinary is final.

1

Pour chaque chat enregistré à l'exposition (en concours et en exhibition), il est nécessaire que vous complétiez le numéro de puce du chat :

For each cat recorded with the exposure (in contest and exhibition), it is necessary that you supplemented the number of microchip of :

Nom du chat / Cat's Name N° de puce / Microchip

Nom du chat / Cat's Name N° de puce / Microchip

Nom du chat / Cat's Name N° de puce / Microchip

Nom du chat / Cat's Name N° de puce / Microchip

Nom du chat / Cat's Name N° de puce / Microchip

2

Le club organise un dîner sur le thème oriental le samedi soir. Le prix par participant est de 18 euros.

Club organizes a dinner on the Eastern topic saturday evening. The price by participant is of 18 euros.

Participera / will participate : YES NOT

Nombre de personnes / Nb of present :

3

CHANAN sera présent parmi nous, afin d'organiser son planning de prises de vue merci de nous indiquer si vous souhaitez que vos chats soient photographiés et lesquels :

CHANAN will be present among us, in order to organize his planning, thank you to indicate to us if you wish that your cats be photographed and which :

Nom du chat / Cat's Name

Nom du chat / Cat's Name

Nom du chat / Cat's Name



Avignon Show

Samedi 9 et dimanche 10 Décembre 2006

Saturday 09 and Sunday 10 December 2006

Avignon / Cité des Papes / the Papal City

Nos juges / Our Judges

LARRY ADKINSON (AB)
KATHY BLACK (AB)
GEORGE CHERRIE (AB)
A GROENEWEGEN (AB)
DONNA FULLER (AB)
MARY AUTH (AB)



6 Rings !



France Cat Fancier

www.francecatfancier.com